

Mastère Spécialisé® Manager des Risques

Campus de Paris



INTRODUCTION

Créé en 2000 et fruit d'une collaboration étroite avec les entreprises, le Mastère Spécialisé® Manager des Risques s'inscrit dans la philosophie qui a présidé à sa création : seule une approche transversale, multidisciplinaire et intégrée des risques, s'appuyant sur des fondements scientifiques solides peut permettre de faire face aux incertitudes actuelles et accompagner le développement des entreprises.

PUBLICS

- Salariés (contrat de professionnalisation, CPF de transition...)
- Étudiants
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Diplôme d'ingénieur ou d'université (Bac + 5)
- Bac + 4 avec au minimum 3 ans d'expérience professionnelle
- Diplôme étranger équivalent
- Par dérogation L3 ou M1

PROCÉDURE

Candidature en ligne.

Sélection des candidats sur dossier et entretien, au cours de sessions de recrutement de février à juillet.

DÉBOUCHÉS

- Risk manager
- Consultant ERM
- Ingénieur sûreté de fonctionnement
- Responsable HSE
- Chargé de compte ou souscripteur d'assurances

100 % des diplômés trouvent un emploi moins de 6 mois après la fin de leur formation. Un tiers d'entre eux travaillent en industrie, un tiers dans la banque, la finance, ou l'assurance, un tiers dans le conseil.



Pour candidater en ligne,
rendez-vous sur :
www.artsetmetiers.fr/fr/formation/admissions

COÛT DE LA FORMATION

Coût : 12 500 € pour les auditeurs individuels ou pour les entreprises incluant les cours, les supports écrits et l'encadrement. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle par l'entreprise partenaire accueillant le stagiaire. Frais de dossier : 75 €

Une assistance individuelle est apportée aux demandeurs d'emploi, aux salariés qui mobilisent leurs droits à la formation et aux étudiants qui cherchent un contrat de professionnalisation. Une prise en charge partielle ou totale est possible par nos entreprises partenaires.

PROGRAMME

La formation est structurée en 5 blocs de compétences qui font l'objet d'enseignements de début octobre à fin mars :

Bloc 1 : construction de la stratégie de management global des risque

Bloc 2 : gestion des risques industriels, professionnels et environnementaux

Bloc 3 : gestion des risques financiers dans la banque, l'assurance et l'entreprise

Bloc 4 : gestion de crise et de la continuité d'activité

Bloc 5 : déploiement d'une stratégie de management global des risques

De début avril à fin septembre, mission professionnelle dans une entreprise, collectivité ou organisme public d'une durée de 4 à 6 mois. Cette mission est le support d'une thèse professionnelle soutenue courant octobre.

POINTS FORTS

Une formation reconnue par les entreprises

Une approche globale des risques unique en France

75 % d'intervenants professionnels

Un séminaire d'une semaine en Amérique du Nord

Un adossement à des recherches de pointe en management des risques

CONTACTS

Directeur pédagogique du programme : Marc Lassagne
mgr@ensam.eu - Tél : 01 44 24 63 07 / 01 44 24 62 72



<http://www.msmgr.fr/>